

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 01289

Numéro SIREN : 402 955 520

Nom ou dénomination : Partnear Révi-sud

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2024 sous le numéro de dépôt 7381

# SAS REVI-SUD

2214 BD DE LA LIRONDE  
PARC SCIENTIFIQUE AGROPOLIS  
34980 MONTFERRIER SUR LEZ

SIRET : 40295552000034

## COMPTE ANNUELS

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023  
**certifiés conformes**



**Révi Sud**

Audit | Conseil | Expertise - Comptable

Parc Agropolis Bat. B11  
2214, Bd de la Lironde - CS 54605  
34397 Montpellier Cedex 5

Tel. : 04.67.63.17.31  
Fax. : 04.67.04.28.76  
Web : [www.revisud.fr](http://www.revisud.fr)

# Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	<b>IMMobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement	25 858,00	24 471,80	1 386,20	2 421,53
	Frais de développement	220 282,50		220 282,50	220 282,50
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMobilisations corporelles</b>				
	Terrains	287 927,67	120 532,37	167 395,30	200 527,67
ACTIF CIRCULANT	Constructions	5 805,00		5 805,00	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	439 035,00		439 035,00	5 210,00
	Immobilisations en cours	64 945,99		64 945,99	
	Avances et acomptes				
	<b>IMMobilisations financières (2)</b>				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	10 044,36		10 044,36	10 044,36
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 053 898,52</b>	<b>145 004,17</b>	<b>908 894,35</b>	<b>438 486,06</b>
	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	1 529,00		1 529,00	1 983,00
	En-cours de production de biens	27 903,00		27 903,00	51 987,50
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
DISPONIBILITES	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	877 625,93	38 620,10	839 005,83	707 607,82
	Autres créances	20 258,93		20 258,93	16 624,27
	Capital souscrit appelé, non versé				
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
	<b>DISPONIBILITES</b>				
	Charges constatées d'avance	42 933,69		42 933,69	15,00
		18 144,68		18 144,68	101 829,44
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>988 395,23</b>	<b>38 620,10</b>	<b>949 775,13</b>	<b>35 073,67</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>2 042 293,75</b>	<b>183 624,27</b>	<b>1 858 669,48</b>	<b>1 353 606,76</b>
(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an					
74 990,35					

# Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
<b>Capital Propres</b>	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	300 000,00	100 000,00
	<b>RESERVES</b> Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	10 000,00	10 000,00
	Report à nouveau	212 172,53	410 970,45
	<b>Résultat de l'exercice</b> Subventions d'investissement Provisions réglementées	<b>54 273,04</b>	<b>41 202,08</b>
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>576 445,57</b>	<b>562 172,53</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTE (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	685 416,83 4 548,32	325 954,26 43 574,39
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	119 658,86 287 437,91	57 904,92 242 853,25
	<b>DETTES DIVERSES</b> Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	16 028,99	9 490,47
	Produits constatés d'avance (1)	169 133,00	111 656,94
	<b>Total des dettes</b>	<b>1 282 223,91</b>	<b>791 434,23</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 858 669,48</b>	<b>1 353 606,76</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	54 273,04	41 202,08
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	728 366,99	497 529,35
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	3 833,93	
	(3) Dont emprunts participatifs		

## Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 858 669** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **1 670 692** euros
  - un total charges de **1 616 419** euros
  - dégage un résultat de **54 273** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/07/2022**
- finit le **30/06/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS REVI-SUD** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 858 669** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 670 692** euros et un total **charges** de **1 616 419** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **54 273** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/20	
			Augmentations		Diminutions			
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
<b>INCORPORELLES</b>								
	Frais d'établissement et de développement							
	Autres	246 140,50					246 140,50	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>246 140,50</b>					<b>246 140,50</b>	
<b>CORPORELLES</b>								
	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agentc aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels	161 568,12					161 568,12	
	Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport	117 444,63		49 973,88		41 058,96	126 359,55	
	Matériel de bureau, mobilier							
	Emballages récupérables et divers							
	Immobilisations corporelles en cours			5 805,00			5 805,00	
	Avances et acomptes							
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>279 012,75</b>		<b>55 778,88</b>		<b>41 058,96</b>	<b>293 732,67</b>	
<b>FINANCIERES</b>								
	Participations évaluées en équivalence							
	Autres participations	5 210,00		564 039,59		65 268,60	503 980,99	
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières	10 044,36					10 044,36	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>15 254,36</b>		<b>564 039,59</b>		<b>65 268,60</b>	<b>514 025,35</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>540 407,61</b>		<b>619 818,47</b>		<b>106 327,56</b>	<b>1 053 898,52</b>	

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	23 436,47	1 035,33		24 471,80
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>23 436,47</b>	<b>1 035,33</b>		<b>24 471,80</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	24 688,38	16 903,96		41 592,34
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	53 796,70	25 143,33		78 940,03
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>78 485,08</b>	<b>42 047,29</b>		<b>120 532,37</b>
<b>TOTAL</b>		<b>101 921,55</b>	<b>43 082,62</b>		<b>145 004,17</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires					
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agent aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>						
Frais d'acquisition de titres de participation						
<b>TOTAL</b>						
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>						

# Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer			
	Autres			
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
<b>PROVISIONS POUR DEPRECATION</b>	Sur immobilisations			
	incorporelles			
	corporéelles			
	des titres mis en équivalence			
	titres de participation			
	autres immo. financières			
	Sur stocks et en-cours	25 412,67	13 207,43	38 620,10
	Sur comptes clients			
	Autres			
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECATION</b>	<b>25 412,67</b>	<b>13 207,43</b>	<b>38 620,10</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>25 412,67</b>	<b>13 207,43</b>	<b>38 620,10</b>
Dont dotation et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		13 207,43	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

## Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	64 945,99	64 945,99	
	Prêts (1) (2)	10 044,36	10 044,36	
	Autres immobilisations financières	62 190,38	62 190,38	
	Clients douteux ou litigieux	815 435,55	815 435,55	
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 406,90	10 406,90	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	9 852,03	9 852,03	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	18 144,68	18 144,68	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>991 019,89</b>	<b>991 019,89</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	3 833,93	3 833,93		
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	681 582,90	127 725,98	473 388,54	80 468,38
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	119 658,86	119 658,86		
	Fournisseurs et comptes rattachés	71 744,85	71 744,85		
	Personnel et comptes rattachés	45 993,59	45 993,59		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 799,00	4 799,00		
	Impôts sur les bénéfices	160 983,52	160 983,52		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées	3 916,95	3 916,95		
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 548,32	4 548,32		
	Groupe et associés (2)	16 028,99	16 028,99		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés	169 133,00	169 133,00		
	Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 282 223,91</b>	<b>728 366,99</b>	<b>473 388,54</b>	<b>80 468,38</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		432 423,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		61 439,40			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		4 548,32			

## Fonds Commercial

	<b>30/06/2023</b>	<b>Observations</b>
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	3 500,00	ACHAT CAC CALLIMEDIA
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	216 782,50	CLIENTELE EXCO-MEDITERRANEE
<b>TOTAL</b>	<b>220 282,50</b>	

## Produits à recevoir

30/06/2023

<b>Total des Produits à recevoir</b>	<b>88 848</b>
<b>Autres créances clients</b> CLIENTS FACTURES A ETABLIR	<b>88 848</b>

## Charges à payer

30/06/2023
------------

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>86 466</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>545</b>
FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUE	545	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>81 812</b>
PERSONNEL CONGES A PAYER	32 656	
PERSONNEL_INTERRESSEMENT A PAYER	23 801	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	14 520	
CHARGES SOCIALES A PAYER C.P.	9 362	
ETAT CHARGES A PAYER	439	
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 033	
<b>Autres dettes</b>		<b>4 110</b>
CLIENTS-AVOIRS A ETABLIR	4 110	

## Capital social

	30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		6 250,00	16,0000	100 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>6 250,00</b>		<b>48,0000</b>	<b>300 000,00</b>

## Effectif moyen

	30/06/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		1,00	
Professions intermédiaires			
Employés		18,00	
Ouvriers			
<b>TOTAL</b>	<b>19,00</b>		



## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>18 145</b>
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		18 145	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>18 145</b>

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>169 133</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		169 133	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>169 133</b>

## Produits et Charges exceptionnels

30/06/2023
------------

<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>1 498,64</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>1 498,64</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 498,64
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>424,40</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>	<b>424,40</b>
PENALITES AMENDES	424,40
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 074,24</b>

## Transferts de charges

**30/06/2023**

REMBOURSEMENTS AGEFOS	3 590,00
AIDE A L'EMPLOI	23 713,00
REMBOURSEMENTS PREVOYANCE	2,00
REMBOURSEMENTS ASSURANCES	7 125,00
<b>TOTAL</b>	<b>34 430,00</b>

**Partnear Révi Sud  
Société par actions simplifiée  
au capital de 300 000 euros  
Siège social : 2214 BD DE LA LIRONDE  
PARC SCIENTIFIQUE AGROPOLIS  
BAT 11,  
34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ  
402 955 520 RCS MONTPELLIER**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 31 DECEMBRE 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023**

**DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 54 273 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	54 273 euros
------------------------	--------------

A la réserve légale	20 000 euros
---------------------	--------------

Solde	34 273 euros
-------	--------------

Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	212 173 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	246 446 euros
---	---------------

A titre de dividendes	24 000 euros
Soit 3,84 euros par action	

Le solde	222 446 euros
----------	---------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 222 446 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 7,68 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 23 992,32 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 31 décembre 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Exercice clos le 30 juin 2020 :**

20 000,00 euros, soit 3,20 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 000,00 euros  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000,00 euros

**Exercice clos le 30 juin 2021 :**

20 000,00 euros, soit 3,20 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 000,00 euros  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000,00 euros

**Exercice clos le 30 juin 2022 :**

40 000,00 euros, soit 6,40 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12,80 euros  
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 39 987,20 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 décembre 2023**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

Certifié conforme  
Le Président  
Arnaud CAYZAC

